L'enseignement hebdomadaire du maintien de la foi

FIDEM SERVAVI

« J'ai gardé la foi » - II Timothée 4 / 7

Année liturgique : 2011-2012 ; 05

Prieuré saint Pierre et saint Paul

Le prieuré – 6, rue du Chapité – 25920 Mouthier Haute-Pierre

dimanche 25 décembre 2011

Résumé

Démonstration de la date de la Nativité de Notre Seigneur. Les devoirs que nous devons Lui manifester.

Sermon de la Messe de minuit *Noël* — 2011

Mes bien chers frères,

En cette nuit sainte de Noël (en cette Fête de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ), je reviens sur la démonstration de saint Jean Chrysostome sur la date de la Nativité pour vous montrer pourquoi l'Église a institué cette Fête le 25 décembre, et puis je vous ferai considérer les devoirs que nous devons manifester à Notre Seigneur dans sa Nativité.

Dans la démonstration sur la date de la Nativité, je retiens donc les explications de saint Jean Chrysostome. Il part tout d'abord des ordonnances que Dieu donna au peuple hébreu en ce qui concerne la construction d'un temple, car il fallait effacer les souvenirs des temples égyptiens. Dieu demanda donc que le temple surpasse toutes ce qui avait été mis en œuvre dans l'idolâtrie en Égypte, et surtout qu'il soit divisé par un voile en son milieu, comme le firmament sépare la terre et le ciel. Car c'est sur le sens spirituel et analogique du voile qui sépare le Saint des saints de tous les autres objets du culte que s'arrête particulièrement saint Jean Chrysostome pour établir le raisonnement suivant : puisque seul le grand prêtre pénétrait dans le Saint des saints, une fois l'an, si l'on arrive à connaître en quel temps Zacharie, le père de saint Jean-Baptiste, désigné cette année là, apprit par l'Ange la conception de sa femme sainte Élisabeth, l'on peut ensuite, puisqu'il y a six mois de différence entre Notre Seigneur et son Précurseur, ce que nous savons de par l'archange Gabriel à l'Annonciation, connaître le temps de l'Annonciation, et en comptant neuf mois, connaître le temps de la naissance de Notre Seigneur.

Comme nous savons de par les saintes Écritures que cet événement surnaturel s'est passé le jour de la Fête des Tentes, dans la deuxième moitié de septembre, il faut donc compter six mois de plus. Ce qui nous reporte dans la deuxième quinzaine de Mars pour l'Annonciation, la conception de Notre Seigneur que l'Église nous fait

célébrer effectivement le 25 mars, et en comptant encore neuf mois, nous sommes bien fin décembre, à sa naissance. Voilà donc, mes bien chers frères, en résumé, la démonstration de saint Jean Chrysostome.

Ce n'est donc pas à cause des fêtes païennes du solstice d'hiver que la date de la Nativité a été fixée le 25 décembre, « pour christianiser ces fêtes païennes », comme on l'entend couramment, mais, Dieu faisant bien toutes choses, cette date donne lieu, effectivement, à une signification supplémentaire que les Pères de l'Église expliquent. Saint Jérôme nous dit en effet : « Jusqu'à ce jour les ténèbres croissaient, à partir d'aujourd'hui elles décroissent : la lumière croît, décroissent les ténèbres : le jour croît, l'erreur décroît, la vérité s'avance. Aujourd'hui naît notre Soleil de justice ».

Voilà donc un aspect de notre sainte religion sur la sainte Incarnation de Notre Seigneur, et nous le voyons bien, la perte de ces connaissances, de la doctrine catholique, engendre tout particulièrement l'impiété dans notre monde contemporain. Alors que la connaissance de cette économie du salut, de ce que Dieu a manifesté à notre égard, nous porte, au contraire, à mieux adorer Notre Seigneur et à le remercier.

C'est pourquoi j'insiste maintenant sur ces deux devoirs à remplir envers Notre Seigneur. Car si les hommes bravent continuellement et de plus en plus ouvertement, effrontément, la puissance de Dieu, beaucoup de ses créatures, Dieu merci, tout d'abord au Ciel, l'adorent et le louent sans cesse. Pensez à tous les anges, et puis à tous les saints Patriarches qui ont assuré la généalogie du Messie, à tous les prophètes qui l'ont annoncé, à saint Jean-Baptiste son Précurseur, et bien sûr à la très sainte Vierge Marie et à saint Joseph.

Alors, mes bien chers frères, quand l'Église nous fait célébrer, et nous fait considérer Notre Seigneur se montrant à nous dans son abaissement, à cause de nous, comment ne pas lui manifester notre adoration ! Et avec empressement, comme les bergers qui gardaient leur troupeaux et entendirent l'annonce de sa naissance faite par les anges. L'Évangile de la messe de l'aurore, nous dit qu' « ils se rendirent en toute hâte à Bethléem » pour l'adorer.

Aussi, après cette adoration, sachons également manifester notre reconnaissance à Celui, qui, sans être arrêté par notre indignité, ni retenu par les égards dus à sa Majesté, s'est incarné en la très sainte Vierge Marie, préservée de toute éternité pour cette maternité divine.

Ayons cette profonde reconnaissance envers Notre Seigneur, mes bien chers frères, parce que Celui que le ciel ne pouvait contenir, s'est fait chair, fut même posé dans une mangeoire, dans une étable, et qu'Il a voulu dans cet abaissement, prêcher à tous, aux puissants, fiers de leur grandeur, cette humilité, « et ainsi, nous dit Dom Guéranger, nous encourager par son exemple dans la voie d'humilité où il nous faut cheminer pour remonter au Ciel ».

Voilà donc ces deux devoirs que nous devons manifester à Notre Seigneur en cette nuit sainte de Noël (en cette fête de la Nativité de Notre Seigneur).

Alors, puisque toute âme fidèle a normalement préparé la voie à Notre Seigneur, par le regret et le pardon des ses péchés, que celle-ci reçoive, dans quelques instants, Notre Seigneur qui est *la lumière du monde*. Et que sa lumière, par son Avènement dans nos âmes, nous permette de parvenir à cette voie unitive, à cette union intime et habituelle avec Lui.

Ainsi, en cette sainte nuit de Noël (en ce saint jour de Noël), mes bien chers frères, après avoir considérer cette libéralité de Notre Seigneur envers nous, que la très sainte Vierge Marie qui conservait toutes ces choses dans son Cœur, intercède pour nous, afin que nous puissions tous manifester pieusement, profondément, cette adoration et cette reconnaissance que nous devons à son divin Fils, l'Enfant-Dieu, tout particulièrement lors de son Avènement en nos âmes dans quelques instants, à la communion.

Ainsi soit-il.

Abbé Michel Marchiset

Prière après la Messe, tous les dimanches et jours de fêtes, pour demander à Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi de France, le retour de Son Lieutenant, le roi très chrétien, et ainsi le retour de la France à sa vocation d'origine : Ouvrir - Télécharger en PDF

Photocopiez et diffusez